

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 5 novembre 2014 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Denis Coderre, Maire  
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif  
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif  
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif  
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif  
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif  
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif  
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif  
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif  
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

**ABSENCE :**

M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe  
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Alain Marcoux, Directeur général  
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements  
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie  
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée  
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée  
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE14 1653**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 5 novembre 2014, en y retirant les articles 12.001, 12.002, 20.006 et 30.002.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE14 1654**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 13 novembre 2014 pour l'adoption du PTI 2015 - 2016 - 2017 (volet ville).

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE14 1655**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 14 novembre 2014 pour l'adoption du PTI 2015-2016-2017 (volet agglomération).

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE14 1656**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 22 octobre 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.004

---

**CE14 1657**

Vu la résolution CA14 28 0214 du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève en date du 2 septembre 2014;

Attendu que le gouvernement du Québec a adopté en 2002, la « Loi sur la conservation du patrimoine naturel », dans le but de développer le projet de paysage humanisé et ainsi favoriser des activités humaines en harmonie avec la composante naturelle du territoire.

Attendu que le projet de paysage humanisé vise à promouvoir et développer des activités agricoles et récréotouristiques en harmonie avec le territoire dans la zone agricole permanente à L'Île-Bizard.

Attendu que dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération, la Ville de Montréal réalise actuellement un plan de développement de la zone agricole.

Attendu que depuis 2006, le plan concept de l'écoterritoire du corridor écoforestier de l'Île Bizard a été adopté, et que le projet de paysage humanisé a fait l'objet de huit (8) rencontres de la Table de concertation et d'une séance d'information publique.

Attendu que le projet de paysage humanisé a obtenu le support de la majorité des membres de la Table de concertation et a été fortement appuyé par les citoyens de l'Île-Bizard qui ont exprimé leur volonté de protéger et de mettre en valeur la zone agricole permanente située à l'ouest de l'île.

Attendu que le conseil d'arrondissement a l'intention de confirmer la pérennité de la zone agricole et de mettre en valeur la biodiversité, les paysages et le patrimoine de la partie ouest de L'Île-Bizard.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'adopter le dossier de demande de reconnaissance du projet de paysage humanisé de L'Île-Bizard annexé au dossier décisionnel;
- 2 - d'entériner la demande de reconnaissance afin qu'elle soit acheminée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour l'octroi d'un statut de paysage humanisé projeté en vertu de la « *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* ».

Adopté à l'unanimité.

12.003 1143075002

---

#### **CE14 1658**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de prendre acte de la liste des projets en accessibilité universelle pour les immeubles municipaux qui ont été soumis en février 2014 par divers arrondissements et dont la réalisation est recommandée par le comité de sélection en accessibilité universelle;
- 2 - de mandater le Service de la gestion et de la planification immobilière pour mettre en œuvre les projets recommandés par le comité de sélection en accessibilité universelle.

Adopté à l'unanimité.

12.004 1142124001

---

**CE14 1659**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 180 000 \$, taxes incluses, pour défrayer les coûts supplémentaires reliés à la gestion et à la disposition des sols contaminés dans le cadre du contrat accordé à Cosoltec inc. (CM13 0788), majorant ainsi le montant total de 1 803 742,23 \$ à 1 983 742,23 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1141029003

---

**CE14 1660**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un contrat par lequel la seule firme soumissionnaire, Solutions XL-ID inc., firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour assister le Service de police de la Ville de Montréal dans l'implantation d'un module de soumission d'identification en temps réel pour les transactions CAR YES à la Gendarmerie Royale du Canada (GRC), pour une somme maximale de 56 912,63 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 14-13782 ;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1140206009

---

**CE14 1661**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser la prolongation des ententes-cadres conclues avec les firmes St-Germain Égouts, Aqueducs inc. et Albert Viau, division Emco Corporation, pour la fourniture, sur demande, de robinets vannes et tuyaux de fonte ductile, pour une période de douze mois, soit du 30 octobre 2014 au 29 octobre 2015, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12318 et selon les mêmes termes et conditions;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements ou des services corporatifs et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1145318003

---

**CE14 1662**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à JRG Déneigement Excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la location de machinerie incluant l'opérateur, pour les travaux d'excavation, de disposition des matériaux et de déneigement, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 198 044,44 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1558;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1140128001

---

**CE14 1663**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 671 966,51 \$, taxes incluses, pour les services professionnels d'ingénierie pour l'investigation et la réparation des assemblages soudés et raidisseurs d'appui du pont Jacques-Bizard, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel WSP Canada inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 662 600,93 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13677 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1140541012

---

**CE14 1664**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 251 795,25 \$, taxes incluses, pour la surveillance en résidence de chantier dans le cadre des projets en cours à l'Usine de production d'eau potable Charles-J. Des Bailleurs, notamment l'atelier lourd et la réfection de l'enveloppe;
- 2 - d'approuver le projet d'avenant n° 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et Régis Côté et associés, architectes et CIMA+ s.e.n.c. (CG11 0051), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 290 668,86 \$ à 1 542 464,11 \$, taxes incluses;

3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1146196002

---

**CE14 1665**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 394 178,80 \$, taxes incluses, pour la réfection de la caserne de pompiers n° 63, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Tremblay L'Écuyer Architectes et WSP Canada inc., équipe ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 351 945,35 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13816 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1141035012

---

**CE14 1666**

Vu la résolution CA14 30 10 0356 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en date du 24 octobre 2014;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la signature d'une entente entre la Ville de Montréal et l'Agence métropolitaine de Transport (AMT) pour autoriser cette dernière à réaliser des travaux sur les actifs de la Ville de Montréal, dans l'emprise de la rue Sherbrooke, sur le lot 5 057 739 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal et d'établir les droits et obligations des parties, dans le cadre de la réalisation du projet de la gare de Pointe-aux-Trembles, située dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1142726018

---

**CE14 1667**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver le renouvellement, pour une période de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, de l'entente entre la Ville de Montréal, le ministre de la Justice et le Directeur des poursuites criminelles et pénales du Québec, concernant la gestion de certains dossiers relatifs à la violence conjugale par la Ville de Montréal ;
- 2- d'autoriser le directeur du Service des affaires juridiques à signer cette entente pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1143080001

---

**CE14 1668**

Il est

RÉSOLU :

de donner instructions au greffier de la Ville d'accomplir les formalités prévues à l'article 193 de l'annexe C de la Charte, afin que la Ville soit libérée des restrictions contenues dans ses titres quant à l'usage des lots 1 200 301, 1 200 302, 1 200 306, 3 966 037, 3 966 038 et 3 966 039 du cadastre du Québec.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1141477021

---

**CE14 1669**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 10 000 \$ au Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU) dans le cadre du Congrès INFRA 2014, qui se tiendra du 1<sup>er</sup> au 3 décembre 2014 à Montréal;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1140699001

---

**CE14 1670**

Il est

**RÉSOLU :**

- 1 - d'accorder une quatrième série de soutiens financiers totalisant 210 633 \$, pour l'année 2014, aux organismes à but non lucratif (OBNL) ci-après désignés ayant déposé 151 demandes admissibles dans le cadre de la mesure d'aide financière aux OBNL locataires dans des immeubles non résidentiels imposables, œuvrant dans les domaines de l'art et de la culture, du développement social et communautaire ou du sport et des loisirs, au montant indiqué en regard de chaque demande, tel que spécifié au tableau ci-dessous;

**Ahuntsic-Cartierville**

|   |          |
|---|----------|
| ALCHIMIES, CREATIONS ET CULTURES  | 390 \$   |
| BOIS URBAIN - MEUBLES   | 1 054 \$ |
| CARTIER EMILIE  | 4 138 \$ |
| CENTRE D'EDUCATION ET DE DEVELOPPEMENT INTERCULTUREL (CEDI)                       | 704 \$   |
| LA CLE DES CHAMPS, RESEAU D'ENTRAIDE POUR PERSONNES SOUFFRANT DE TROUBLES ANXIEUX | 1 204 \$ |
| LES SERVICES D'AIDE REMUE-MENAGE  | 1 637 \$ |

**Anjou**

|  |          |
|--|----------|
| FEDERATION QUEBECOISE DE HOCKEY SUR GLACE INC. - HOCKEY QUEBEC | 4 920 \$ |
|--|----------|

**Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce**

|   |          |
|---|----------|
| A DEUX MAINS INC.   | 2 236 \$ |
| CARREFOUR DE SOUTIEN AUX AIDANTS DE MONTREAL                          | 1 142 \$ |
| CENTRE DE BENEVOLAT SARPAD INC.                                       | 386 \$   |
| CENTRE DE READAPTATION FOSTER   | 3 129 \$ |
| COUP DE BALAI INC.  | 985 \$   |
| ORGANISATION D'EDUCATION ET D'INFORMATION LOGEMENT DE COTE-DES-NEIGES | 556 \$   |
| SOCIETE ALZHEIMER DE MONTREAL INC./ALZHEIMER SOCIETY OF MONTREAL INC. | 2 341 \$ |
| THE HEBREW FREE LOAN ASSOCIATION                                      | 1 673 \$ |

**Île-Bizard-Ste-Geneviève (L')**

|  |        |
|--|--------|
| A CŒUR OUVERT (FONDS DE DEPANNAGE)<br>397, rue Cherrier Montréal H9C 1E8             | 324 \$ |
| A CŒUR OUVERT (FONDS DE DEPANNAGE)<br>120, boulevard Jacques-Bizard Montréal H9C 2T9 | 906 \$ |
| ACTION JEUNESSE DE L'OUEST-DE-ÎLE (AJOI)   | 517 \$ |

**Lachine**

|   |          |
|---|----------|
| CORPORATION DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE COMMUNAUTAIRE LASALLE-LACHINE (CDEC LASALLE-LACHINE) INC. | 1 807 \$ |
| GROUPE D'ENTRAIDE LACHINE   | 2 012 \$ |

**LaSalle**

|                                 |          |
|---------------------------------|----------|
| GROUPE DES AIDANTS DU SUD-OUEST | 596 \$   |
| LA TRIADE HCT                   | 3 471 \$ |
| MAISON DES FAMILLES DE LASALLE  | 1 423 \$ |
| NUTRI-CENTRE LASALLE            | 1 056 \$ |

**Mercier-Hochelaga-Maisonneuve**

|   |          |
|---|----------|
| FEDERATION QUEBECOISE DU LOISIR LITTERAIRE  | 205 \$   |
| LA COMPAGNIE JEAN DUCEPPE   | 3 922 \$ |
| LE THEATRE PETIT A PETIT  | 1 063 \$ |
| ACCES-TRAVAIL DE MONTREAL   | 3 829 \$ |
| ASSOCIATION QUEBECOISE POUR LA PROMOTION DE LA SANTE DES PERSONNES UTILISATRICES DE DROGUES | 593 \$   |
| CENTRE DES LETTRES ET DES MOTS (CLEM)   | 503 \$   |
| CHANTIERS JEUNESSE  | 128 \$   |
| LA MAISON A PETITS PAS  | 1 347 \$ |
| L'UNITE D'INTERVENTION MOBILE L'ANONYME INC.  | 1 121 \$ |



|  |          |
|--|----------|
| ORGANISATION POPULAIRE DES DROITS SOCIAUX-REGION MONTREAL<br>(O.P.D.S.-R.M.)<br>3340, rue Ontario Est Montréal H1W 1P7 | 839 \$   |
| SERVICE D'EDUCATION ET DE SECURITE ALIMENTAIRE DE MERCIER-EST<br>(SESAME)  | 588 \$   |
| TREVE POUR ELLES (CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES<br>AGRESSIONS A CARACTERE SEXUEL) INC.                          | 1 370 \$ |
| ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUEBEC   | 389 \$   |
| ASSOCIATION SPORTIVE DES SOURDS DU QUEBEC  | 252 \$   |
| FEDERATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUEBEC  | 1 032 \$ |
| FEDERATION QUEBECOISE DE HANDBALL OLYMPIQUE  | 201 \$   |
| FEDERATION QUEBECOISE DE NATURISME   | 117 \$   |
| FEDERATION SKI NAUTIQUE ET PLANCHE QUEBEC  | 213 \$   |
| JUDO-QUEBEC INC.   | 1 004 \$ |
| LIGUE DE DEVELOPPEMENT DU HOCKEY MIDGET AAA DU QUÉBEC  | 143 \$   |
| <b>Outremont</b>   |          |
| ATSA   | 348 \$   |
| SUPER STUDIO   | 1 562 \$ |
| <b>Plateau-Mont-Royal</b>  |          |
| ASSOCIATION LURELU   | 667 \$   |
| CAHIERS DE THEATRE JEU INC.  | 487 \$   |
| CONFERENCE INTERNATIONALE DES ARTS DE LA SCENE DE MONTREAL<br>CONSTANTINOPE  | 1 543 \$ |
| DIAGRAMME GESTION CULTURELLE INC.  | 586 \$   |
| RENCONTRES INTERNATIONALES DU DOCUMENTAIRE DE MONTREAL   | 1 595 \$ |
| SIBYLLINES   | 662 \$   |
| STUDIO XX  | 1 201 \$ |
| "FAMILLE NOUVELLE" CENTRE D'ENTRAIDE CONJUGAL ET FAMILIAL  | 1 283 \$ |
| ACCES SANTE MENTALE CIBLE TRAVAIL  | 1 479 \$ |
| ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTE MENTALE / FILIALE DE<br>MONTREAL  | 4 804 \$ |
| ASSOCIATION POUR LA SANTE PUBLIQUE AU QUEBEC (A.S.P.Q.)<br>4529, rue Clark, bureau 102 Montréal H2T 2T3                | 1 852 \$ |
| ASSOCIATION POUR LA SANTE PUBLIQUE AU QUEBEC (A.S.P.Q.)<br>4126, rue Saint-Denis, bureau 200 Montréal H2W 2M5          | 1 250 \$ |
| ATELIER HABITATION MONTREAL  | 1 326 \$ |
| CORPORATION DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ACTION<br>SOLIDARITE GRAND PLATEAU  | 1 765 \$ |
| FONDATION MARCELLE ET JEAN COUTU   | 561 \$   |
| FONDATION QUEBECOISE DE LA MALADIE COELIAQUE   | 978 \$   |
| GROUPE ITINERANCE ET TRAVAIL DE MONTREAL INC.  | 783 \$   |
| LA FONDATION QUEBECOISE POUR L'ALPHABETISATION   | 1 468 \$ |
| PLUMEAU, CHIFFON ET COMPAGNIE  | 3 927 \$ |
| REGROUPEMENT INTERSECTORIEL DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES<br>DE MONTREAL (RIOCM)                                       | 946 \$   |
| RESEAU ALTERNATIF ET COMMUNAUTAIRE DES ORGANISMES (RACOR) EN<br>SANTE MENTALE  | 806 \$   |
| RESTO PLATEAU  | 722 \$   |
| SOUTIEN A LA PERSONNE HANDICAPEE EN ROUTE VERS L'EMPLOI AU<br>QUEBEC (SPHERE-QUEBEC)                                   | 5 000 \$ |
| <b>Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles</b>  |          |
| C.D.A.T. «MATERIEL ET EQUIPEMENT» POUR PERSONNES<br>PATHOLOGIQUEMENT OBESES DU QUEBEC INC.                             | 1 620 \$ |
| CENTRE DE LA FAMILLE HAITIENNE ET INTERCULTUREL DE RIVIÈRE-DES-<br>PRAIRIES  | 1 031 \$ |
| CENTRE DES FEMMES RIVIERE-DES-PRAIRIES   | 767 \$   |
| SOCIETE POUR LA PROMOTION DES BIENFAITS DE L'APPRENTISSAGE DE<br>LA MUSIQUE  | 1 663 \$ |
| <b>Rosemont–La-Petite-Patrie</b>   |          |
| ATELIER DU GESTE   | 139 \$   |
|  | 850 \$   |

|   |          |
|---|----------|
| L'ILLUSION, THEATRE DE MARIONNETTES<br>6430, rue Saint-Denis Montréal H2S 2R7   | 3 698 \$ |
| REGROUPEMENT ARTS ET CULTURE ROSEMONT - PETITE PATRIE   | 695 \$   |
| ALTERNATIVE NAISSANCE   | 269 \$   |
| DYNAMO RESSOURCE EN MOBILISATION DES COLLECTIVITES  | 1 961 \$ |
| FEM INTERNATIONAL   | 1 455 \$ |
| LA LIGUE DES DROITS ET LIBERTES   | 635 \$   |
| NOURRI-SOURCE - MONTREAL  | 269 \$   |
| REGROUPEMENT DES AIDANTS-NATURELS DE MONTREAL   | 544 \$   |
| COOPERATIVE DE SOLIDARITE DESEQUILIBRES   | 367 \$   |
| <b>Saint-Laurent</b>  |          |
| CENTRE DES FEMMES DE SAINT-LAURENT INC.   | 2 050 \$ |
| COMITE D'ADAPTATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE - C.A.M.O. - PERSONNES<br>IMMIGRANTES  | 1 538 \$ |
| CRABE (CENTRE DE RECHERCHE ET D'ACTION POUR LE BIEN-ETRE<br>ENVIRONNEMENTAL)  | 1 765 \$ |
| <b>Saint-Léonard</b>  |          |
| ASSOCIATION QUEBECOISE DES TROUBLES D'APPRENTISSAGE - SECTION<br>SAINT-LEONARD  | 265 \$   |
| MAISON DE JEUNES DE SAINT-LEONARD   | 1 147 \$ |
| MOELLE EPINIERE ET MOTRICITE QUEBEC   | 2 283 \$ |
| <b>Sud-Ouest</b>  |          |
| MUSEE DU CHATEAU RAMEZAY  | 1 826 \$ |
| RADIO-VILLE-MARIE   | 3 718 \$ |
| COMMUNAUTIQUE   | 1 332 \$ |
| FAMILLES EN ACTION  | 1 596 \$ |
| PROJET SUIVI COMMUNAUTAIRE  | 1 505 \$ |
| SENSIBILISATION AU CANCER DU SEIN MONTREAL (BCAM)   | 417 \$   |
| <b>Verdun</b>   |          |
| ACTION PREVENTION VERDUN  | 314 \$   |
| ASSOCIATION ENTRE TES MAINS   | 676 \$   |
| <b>Ville-Marie</b>  |          |
| "CHANTS LIBRES" COMPAGNIE LYRIQUE DE CREATION   | 449 \$   |
| APPASSIONATA, ORCHESTRE DE CHAMBRE  | 263 \$   |
| ARPRIM, CENTRE D'ESSAI EN ART IMPRIME   | 827 \$   |
| ASSOCIATION DES GALERIES D'ART CONTEMPORAIN (MONTREAL)  | 858 \$   |
| CENTRE EDUCATIF POUR LE THEATRE A MONTREAL  | 958 \$   |
| DANIEL LEVEILLE NOUVELLE DANSE INC.   | 536 \$   |
| FONDATION JEUNES ETOILES / YOUTH STARS FOUNDATION   | 355 \$   |
| L'ASSOCIATION QUEBECOISE DES AUTEURS DRAMATIQUES (A.Q.A.D.)   | 735 \$   |
| LE CABINET, ESPACE DE PRODUCTION PHOTOGRAPHIQUE   | 258 \$   |
| LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREAL INC.<br>400, boulevard de Maisonneuve Ouest, suite 800 Montréal H3A 1L4 | 5 000 \$ |
| LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREAL INC.<br>2300 - 2280, rue Florian Montréal H3A 1L4                       | 5 000 \$ |
| LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREAL INC.<br>2400 et 2424, rue Florian Montréal H3A 1L4                      | 1 682 \$ |
| LES EDITIONS ESSE   | 556 \$   |
| LES FRANCOFOLIES DE MONTREAL INC.   | 3 997 \$ |
| L'ILLUSION, THEATRE DE MARIONNETTES<br>2025, rue Parthenais, bureau 9 Montréal H2K 3T2                                | 370 \$   |
| SOCIETE D'ART VOCAL DE MONTREAL   | 845 \$   |
| SOCIETE DE PROMOTION ET DE DIFFUSION DES ARTS ET DE LA CULTURE<br>(S.P.D.A.C.) INC.                                   | 334 \$   |
| STUDIO 303  | 2 022 \$ |
| TANGENTE INC.   | 1 023 \$ |
| TENON MORTAISE, COMPAGNIE DE THEATRE-DANSE  | 195 \$   |
| THEATRE UBU INC.  | 2 119 \$ |
| VUES ET VOIX  | 4 527 \$ |
| ACCES SANTE MENTALE SPORT TRAVAIL   | 1 759 \$ |

|  |          |
|--|----------|
| ARC EN CIEL D'AFRIQUE  | 355 \$   |
| ASSOCIATION DES AIDES FAMILIALES DU QUEBEC   | 818 \$   |
| CENTRE D'ACTION BENEVOLE DE MONTREAL INC./VOLUNTEER BUREAU OF MONTREAL INC.  | 2 495 \$ |
| CENTRE QUEBECOIS DE LUTTE AUX DEPENDANCES  | 1 593 \$ |
| CONSEIL POUR LA PROTECTION DES MALADES (CPM)   | 1 336 \$ |
| EDUCALOI   | 3 211 \$ |
| ENSEMBLE POUR LE RESPECT DE LA DIVERSITE   | 1 110 \$ |
| FONDATION DES SERVICES D'EMPLOI POUR LES JEUNES/YOUTH EMPLOYMENT SERVICES FOUNDATION                                 | 3 337 \$ |
| MOUVEMENT D'EDUCATION ET DE DEFENSE DES ACTIONNAIRES   | 353 \$   |
| MOUVEMENT D'EDUCATION POPULAIRE ET D'ACTION COMMUNAUTAIRE DU QUEBEC INC.   | 504 \$   |
| PROJET D'INTERVENTION AUPRES DES MINEURS PROSTITUES P.I.A.M.P.   | 955 \$   |
| REZO (SANTE ET MIEUX-ETRE DES HOMMES GAIS ET BISEXUELS)  | 2 057 \$ |
| SOCIETE CANADIENNE DE L'HEMOPHILIE   | 1 876 \$ |
| SOCIETE POUR ACTION, EDUC & SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE DE MTL/ECO-QUARTIER PETER-McGILL                        | 684 \$   |
| TEL AIDE   | 1 452 \$ |
| VIE AUTONOME-MONTREAL<br>2120, rue Sherbrooke ouest, bureau 402 Montréal H2K 1C3                                     | 683 \$   |
| VIE AUTONOME-MONTREAL<br>1355, boulevard René-Lévesque ouest, studio 3 Montréal H3G 1T3                              | 60 \$    |
| ECOLE DE JOAILLERIE DE MONTREAL  | 4 894 \$ |
| LES EDITIONS PROTEGEZ-VOUS   | 4 777 \$ |
| <b>Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension</b>  |          |
| CAFE L'ARTERE COOPERATIVE DE SOLIDARITE  | 2 141 \$ |
| MAISON DE LA POESIE  | 592 \$   |
| ACTION TRAVAIL DES FEMMES DU QUEBEC INC.   | 1 144 \$ |
| CENTRE CULTUREL ALGERIEN   | 822 \$   |
| CENTRE DE LA COMMUNAUTE SOURDE DU MONTREAL METROPOLITAIN   | 734 \$   |
| LE CENTRE D'ALPHABETISATION DE VILLERAY, LA JARNIGOINE INC   | 701 \$   |
| LE REGROUPEMENT DES MAISONS DES JEUNES DU QUEBEC INC.  | 480 \$   |
| LES GRANDS-MERES CARESSES INC.   | 326 \$   |
| ORGANISATION POPULAIRE DES DROITS SOCIAUX-REGION MONTREAL (O.P.D.S.-R.M.)<br>8535, boulevard Pie IX Montréal H1Z 3T9 | 756 \$   |
| SOLIDARITES VILLERAY   | 515 \$   |
| CENTRE DE MEDITATION SIDDHA DE MONTREAL  | 3 742 \$ |

2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1141361006

## CE14 1671

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 20 000 \$, pour l'année 2014, au Centre international pour la prévention de la criminalité « CIPC » pour la réalisation d'activités dans le cadre de son plan d'action;
- 2 - d'approuver une projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

- 4 - de nommer Anie Samson, vice présidente du comité exécutif responsable de la sécurité publique et des services aux citoyens et présidente de la Commission de la sécurité publique comme représentante de la Ville au sein de cet organisme.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1140302003

---

**CE14 1672**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de ratifier l'occupation du domaine public par « Le Festival des films du monde », du 20 août au 2 septembre 2014, incluant les périodes de montage et de démontage sur un seul site unifié connu sous la dénomination de: Quartier des spectacles - pôle Place des Arts à l'Esplanade de la Place des arts et sur la rue Ste-Catherine entre les rues St-Urbain et Jeanne-Mance ;
- 2- de ratifier le protocole de soutien technique entre la Ville et le Festival canadien des films du monde, établissant les modalités et conditions de tenue de l'événement.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1146370006

---

**CE14 1673**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter, sous réserve de l'adoption par le conseil d'agglomération du règlement intitulé « Règlement du conseil d'agglomération modifiant l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) », les effets découlant de l'entrée en vigueur de ce règlement, le tout conformément aux dispositions de l'article 116 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (chapitre E-20.001).

Adopté à l'unanimité.

30.001 1144386007

---

**CE14 1674**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'offrir aux conseils d'arrondissement, en vertu de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*, d'assumer la responsabilité de l'offre de service de déchiquetage et de collecte, en bordure de rue, des branches provenant du domaine privé sur le territoire des arrondissements participants pour l'année 2015.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1144631007

---

**CE14 1675**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la dépense relative au déplacement de MM. Claude Dauphin, maire de l'arrondissement de Lachine et président sortant de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), Maurice Cohen, conseiller d'arrondissement de Saint-Laurent, et de Mme Marie-Eve Brunet, conseillère d'arrondissement de Verdun, à Ottawa (Ontario) afin d'assister aux réunions du conseil d'administration de la FCM qui se tiendront du 18 au 21 novembre 2014, pour un montant estimé à 4 173,76 \$;
- 2 - d'accorder des avances de fonds de 1 235,06 \$ à Mme Marie-Eve Brunet, de 1 776,52 \$ à M. Claude Dauphin et de 1 162,18 \$ à M. Maurice Cohen;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1141456001

---

**CE14 1676**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de ratifier la dépense de 243,95 \$ relative au déplacement à Québec, les 18 et 19 octobre 2014, de M. Denis Coderre, maire de Montréal, afin de prendre part à la Soirée Gala 100<sup>e</sup> anniversaire Royal 22<sup>e</sup> Régiment;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1140843013

---

**CE14 1677**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la programmation d'événements publics 2014 - 11<sup>e</sup> partie;
- 2 - d'autoriser l'occupation du domaine public selon les sites et les horaires des événements identifiés dans le document joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1140679019

---

**CE14 1678**

Vu la résolution CA14 19 0309 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 6 octobre 2014;

Il est

RÉSOLU :

de modifier le budget de la Ville, pour l'exercice 2014, en conformité avec l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* en accordant un budget additionnel de revenus et dépenses afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement de Lachine, de subventions pour une somme totale de 10 423,21 \$ en provenance de quatre organismes pour la réalisation de différentes activités culturelles et de loisirs;

Adopté à l'unanimité.

30.007 1143168017

---

**CE14 1679**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 100 000 \$ entre projets inscrits au PTI du Service des Infrastructures, de la Voirie et des Transports (SIVT) afin de permettre la réalisation de l'avant-projet définitif sur le système de jalonnement dynamique du stationnement dans le Quartier des Spectacles conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1145897018

---

**CE14 1680**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire, jusqu'à concurrence de 3 000 000 \$ pour l'année 2014, en provenance du Service de l'eau vers l'arrondissement de Ville-Marie, dans le cadre du projet pilote visant à augmenter la réalisation des activités d'entretien systématiques ainsi que la récupération du déficit d'entretien accumulé au fil des années, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1143878001

---

**CE14 1681**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement du conseil d'agglomération modifiant l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) » afin de retirer de l'écoterritoire de la trame verte de l'Est, à des fins résidentielles, les lots 1 248 513, 1 248 528, 1 248 516, 1 248 521, 1 248 522 et 1 248 538 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie totale de 983,5 mètres carrés, situés dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1144386005

---

**CE14 1682**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter le « Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004) » dans le but de refléter les ajustements organisationnels induits par la réorganisation administrative de 2014.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1141353008

*RCE14-005*

---

**CE14 1683**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 447, le règlement de zonage numéro 448, le règlement de lotissement numéro 449, le règlement de construction numéro 450 et le règlement sur les permis et certificats numéro 451, adoptés le 21 juillet 2014 par le conseil municipal de Senneville, ceux-ci étant conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;
- 2 - d'autoriser le greffier à délivrer les cinq certificats de conformité et à transmettre une copie certifiée conforme des certificats au Village de Senneville.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1142622014

---

**CE14 1684**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer Mme Guylaine Brisson à titre de Directrice de service - Concertation des arrondissements (#105810) dans la classe salariale FM11 (113 760 \$ - 142 200 \$ - 170 640 \$) pour une période indéterminée, à compter de la date de la résolution du comité exécutif, conformément à l'article 2 « Mandat de cadre de direction » des *Conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal* (CE14 0813) et à l'article 10.2.2 de la politique de dotation et de gestion de la main d'oeuvre.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1145904019

---

**CE14 1685**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer M. Serge Guérin à titre de directeur de service - développement économique (#105900) dans la classe salariale FM12 (124 070 \$ - 155 090 \$ - 186 110 \$) pour une période indéterminée, à compter de la date de la résolution du comité exécutif, conformément à l'article 2 « Mandat de cadre de direction » des *Conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal* (CE14 0813) et à l'article 10.2.2 de la politique de dotation et de gestion de la main d'oeuvre.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1145904022

---



**Levée de la séance à 11 h 15**

70.001

---

Les résolutions CE14 1653 à CE14 1685 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Pierre Desrochers  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville